



COMMUNE
DE

ROQUESTERON

**PROCEDURE DE DECLARATION DE PARCELLE
EN ETAT D'ABANDON MANIFESTE**

PARCELLE A482

sise 5 Place Jules Dalmassy à ROQUESTERON (A.M.)

Indivision : MORAN

Surface utile totale estimée à 26 m²

Situation d'occupation : libre

Urbanisme et réseaux : R.N.U.

PROJET SIMPLIFIE D'ACQUISITION PUBLIQUE

PROJET TRAVAUX

Ce bâti, en état de ruine, implantés au cœur du village, est en état de délabrement total et présente un caractère d'abandon manifeste depuis de très nombreuses années.

Cet abandon met en péril les séparations des murs des propriétés voisines et de ce fait les fragilise fortement. La municipalité en place avant 2014 avait procédé à la fermeture de certains accès pour éviter tout risque d'accident et de dépôts sauvages.

Après avoir respecté toutes les procédures administratives, légales, publicitaires obligatoires pour poursuivre la procédure d'expropriation au profit de la commune, le conseil municipal a décidé, par délibération n° 332019 prise en séance du 29 Mars 2019, portant notamment sur l'élaboration d'un projet simplifié, dans un premier temps, de travaux dits primordiaux de « *restauration et mise hors d'eau de la ruine A482* ». Il se détaille ainsi :

INSTALLATION DU CHANTIER
TRAVAUX DE MISE HORS D EAU

..... TOTAL HT 49.564,12€ HT

L'opération se présente comme suit

Coût des travaux	Installation chantier + Travaux de mise hors d'eau	49.564,12€ HT
Expropriation	Avis des Domaines - Valeur Vénale Indemnités de emploi et aléas divers	12.000,00 ^E + 2.050,00€
TOTAL DE L OPERATION	////////////////////////////////////	63.614,12€

Un dossier, incluant le projet ci-dessus, est mis à la disposition du public pour prise de connaissance, suivant délibération n° 492019 prise en séance 31 Mai 2019, pendant une durée d'un mois, à savoir :

- du LUNDI 17 Juin 2019 au VENDREDI 2 Août 2019 inclus
- Lieu : Secrétariat accueil de la Mairie, 1 rue du Pont de France 06910 Roquestéron -
- horaires : du lundi de 9H à 12H et de 14h00 à 16H30
- affichage en mairie ainsi que sur l'immeuble susmentionné.
- Renseignements : 04 93 05 92 92 - mail : mairie.de.roquesteron@wanadoo.fr ou c.ellul@roquesteron.fr

Le public pourra formuler ses observations qui seront recueillies par écrit sur un cahier à feuillets non mobiles.

Roquestéron le 31 Mai 2019

P/le Maire
Danielle CHABAUD
Par Délégation de signature
Danielle BONNET VAUCHEZ
Adjointe au Maire

